



Tarifs Année Scolaire 2024 / 2025

Adhésion familiale obligatoire (0) : 20 euros. Tarif famille possible (1). Facilités de paiement échelonné (2).

Cours chant & instrument			Habitant de Corenc (3)	Enfants extérieurs	Adultes extérieurs
Individuel	Chant Lyrique	30 min / semaine	630	810	900
	Instruments (sauf ci-dessous)	45 min / semaine	945	1215	1350
	Saxophone (19)	60 min / semaine	1260	1620	1800
	Accordéon (11)	30 min / semaine	630	810	1050
		45 min / semaine	945	1215	1575
		60 min / semaine	1260	1620	2100
Cours essai instrument 30 min			25		
Forfait de 11 cours individuel pour s'adapter à votre agenda ! A répartir sur l'année en accord avec le professeur			Nous consulter (18)		
Duo 2 élèves au même cours (12)	Violon	45 min / semaine	630	810	900
	Alto				1050
	Accordéon				

Instruments proposés: Violon, Alto, Flûte traversière, Chant lyrique, Accordéon (11), Guitare, Piano, Cor, Trompette, Euphonium, Saxophone, Flûte à bec, Piano Jazz

Cours formation musicale			Habitant de Corenc (3)	Extérieur
Formation musicale et chorale enfant (22) Cycle 1 en 1 ^{ère} , 2 ^{nde} , 3 ^{ème} ou 4 ^{ème} année 75 min / semaine	Avec instrument (21)		200	275
	Sans instrument		275	315
Eveil musical (20) – Niveau MS, GS 45 min / semaine	Avec instrument (21)		200	275
	Sans instrument		275	315
Pré-solfège (23) – Niveau CP 60 min / semaine	Cours essai (déduit si inscription)		10	
Formation musicale Ado / Adulte (13) 60 min / semaine	Avec instrument (21)		220	295
	Sans instrument		295	335

Orchestres et ensembles (30)

Orchestre Cadet « Les Dalmatiens » - Vendredi 12h30 – 13h30	Si FM + instrument à Corenc ou dans le bassin de vie (31)	Gratuit
Orchestre Junior - Jeudi soirée, durée 1h (soirée. durée 1h) Guitares – 30 min - Mardi 17h	Autres cas ou bien 2 nd ensemble	120
Ensemble Jazz - Dates à définir avec le professeur et le groupe	- 12 séances de 1h = 130 euros - Séance simple 1h = 15 euros	

Ouverture possible en cours d'année : Musiques Actuelles Ado & Adultes

Ateliers en cours d'année : « Découverte du Violon », « Posture, respiration, voix et chant », *Autres demandes*

Horaires des cours collectifs, orchestres et ensembles – **INFOS EN JAUNE PEUVENT CHANGER**

	Enseignant*	Salle	Jours	Horaires
Orchestre Cadet "les Dalmatiens"	Thierry Rocha	Grande salle ACC	vendredi	12h30 - 13h30
Orchestre Junior « à nommer »		Grande salle ACC	Jeudi	Soirée (heures à définir)
Ensemble de guitares	Thibault Madelon	Grande salle ACC	mardi	17h-17h30, 17h30-18h
Éveil musical	En cours de recrutement	Ecole Maternelle	mercredi	Matin (heures à définir)
Pré-solfège		Ecole Primaire	mercredi	9h30 – 10h30
FM 1ere année	Noemie Tedesco	Grande salle ACC	mercredi	10h30 – 12h
FM 2nd année			mercredi	13h30 – 14h45
FM 3eme année	mercredi		9h30 – 11h00	
FM 4eme année	En cours de recrutement		lundi	16h45 – 18h
FM Ado / Adultes	Noemie Tedesco		lundi	18h – 19h15
			jeudi	17h30 – 18h45
		jeudi	18h45-19h45	

- Les cours commenceront le 16/09/2024 et suivront le calendrier scolaire, jusqu'au 06/07/2024.
- Pour des raisons de responsabilité et d'assurance, les cours seront donnés dans les lieux prévus par l'Ecole de Musique. Toute adaptation sera soumise à une autorisation écrite de l'Ecole de Musique.
- L'école se réserve le droit de refuser une inscription.
- L'école se réserve le droit d'annuler une inscription dans le cas où l'ensemble des élèves inscrits pour un instrument ne permet pas au professeur correspondant de réaliser 2 heures de cours par semaine.
- Un acompte de 60 euros par inscription est demandé à l'inscription. La somme n'est pas remboursée si l'élève se désiste. La somme est remboursée si l'école de musique refuse ou annule l'inscription.
- Paiement unique exigé pour tout règlement inférieur à 300 euros
- (0) L'adhésion est obligatoire pour permettre aux élèves, bénévoles et participants d'être couverts par l'assurance de l'école. Non annulable et non remboursable.
- (1) Réduction de 3% appliqué à toute la famille, à partir de la 2ème inscription
- (2) Voir détail sur le site d'inscription
- (3) Justificatif de domicile exigé
- (11) Accordéon : seuls les élèves déjà inscrits l'année précédente pourront s'inscrire. Aucun nouvel élève ne sera accepté, excepté en tarif Adulte Extérieur.
- (12) Si 2 élèves de niveau similaires avec des créneaux horaires compatibles.
- (13) la classe sera ouverte si plus de 8 élèves. Sinon les élèves seront invités à participer au cours FM 4ème année
- (18) Forfait 11 cours individuel = « tarif année pleine/3 * 1.2 » arrondi à la dizaine supérieure. Ex : 250 euros (au lieu de 610 pour une année pleine). Sous réserve de faisabilité avec le professeur.
- (19) La professeur de saxophone sera en congé maternité et commencera les cours à partir du 8/10/2024, c'est-à-dire 3 semaines après la rentrée. 2 cours individuels seront planifiés au cours de l'année et 1 cours est décompté du tarif. Dans le cas d'un début plus tard, les cours correspondants seront déduits.
- (20) La classe d'éveil musical sera ouverte à partir de 8 élèves. Maximum 12 élèves. Ouverte d'une seconde classe si 16 élèves ou plus.
- (21) En cas de démarrage de l'instrument en cours d'année, la facturation sera révisée au prorata-temporis.
- (22) Formation Musicale Cycle 1 obligatoire pour suivre un cours d'instrument. L'élève peut justifier de l'obtention ou du suivi des cours FM Cycle 1 dans une autre école du bassin de vie
- (23) La classe de pré-solfège sera ouverte à partir de 8 élèves. Maximum 12 élèves
- (30) L'intégration dans un ensemble est soumise à la décision du professeur directeur de l'ensemble. Une évaluation du niveau peut être demandée.
- (31) Gratuit pour les élèves en cours d'instrument non disponible à Corenc, ou bien les élèves en cycle supérieur au cycle 1